



Philippe COET
Administrateur

Ligne directe: 022 379 73 03
Philippe.Coet@unige.ch

Genève, le 14 mai 2010

**COMMUNIQUE DE SEANCE
CONSEIL PARTICIPATIF du 12 mai 2010**

Le Conseil a adopté :

- le nouveau règlement d'organisation de la Faculté (ROFL) ;
- le certificat de spécialisation en littératures et cultures suisses ;
- le certificat de spécialisation en allemand.

Il a modifié :

- le règlement d'études du BA ;
- le règlement et le plan d'études du BA en relations internationales (BARI) ;
- le plan d'études en Histoire et civilisation du Moyen-Age ;
- le certificat de spécialisation en linguistique ;
- le certificat de formation continue en sexologie clinique.

Il a actualisé le plan d'études en Etudes classiques.

Il a donné à la commission des études le mandat de mettre au point le MA à 120 crédits sur la base du projet proposé par le corps des étudiants.

Il a accepté de transmettre à l'Assemblée de l'Université une résolution exprimant sa volonté de voir les corps étudiant et des collaborateurs de la recherche et de l'enseignement représentés dans les commissions de planification et de nomination.